

**Proposition du Conseil administratif du 29 octobre 2025 en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à financer l'acquisition, par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG), d'une collection de masques de M. Werner Strub, pour un montant brut de 400 000 francs, dont à déduire un mécénat de 400 000 francs, soit un crédit net de 0 franc.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

### **Introduction**

Le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) est un musée qui porte un regard sur les problématiques sociétales et environnementales mondiales. Des enjeux tels que la décolonisation, les processus collaboratifs et la durabilité forment le cœur de sa vision. C'est aussi un lieu de débat, d'échange et de réflexions critiques dans lequel conversent arts, sciences, philosophie, culture, histoire, politique... Le MEG propose des réflexions qui partent d'une perspective locale et qui s'ouvrent sur des réalités qui se jouent à l'échelle mondiale, comme la question de l'anthropocène. Cette pluralité des champs d'exploration permet d'aborder des thématiques en lien avec les principaux enjeux contemporains, comme les inégalités sociales ou raciales ou encore, les changements climatiques planétaires.

En novembre 2022, M. Sami Kanaan, alors Conseiller administratif en charge du département de la culture et de la transition numérique (DCTN) de la Ville de Genève avait été approché par MM. Alain Trétout et Jean-Claude Fernandez, héritiers et ayants droits de l'œuvre de Werner Strub, ainsi que par les membres de l'Association Werner Strub, préoccupés par la sauvegarde de son œuvre au sein d'une institution publique afin qu'elle puisse être mise à la portée du plus grand nombre. Il avait alors exprimé l'accord de principe de la Ville à accueillir dans un musée la collection.

MM. Alain Trétout et Jean-Claude Fernandez, nous ont contactés en parallèle pour nous faire part de leur intérêt de confier l'œuvre de M. Werner Strub au MEG.

Dès 2022, nous avons fait part à MM. Trétout et Fernandez, de notre incapacité d'entrer en matière en ce qui concerne l'achat de cette œuvre foisonnante.

Dans ce contexte, le MEG a adressé à une fondation genevoise, une demande de soutien pour le financement de l'acquisition de l'œuvre de M. Werner Strub au MEG, laquelle a reçu une réponse positive en date du 24 septembre 2025. Un financement de 400 000 francs est accordé pour l'acquisition de 223 masques et les outils, les esquisses et l'ensemble des notes et échanges épistolaires permettant de transmettre l'œuvre et la mémoire de M. Werner Strub.

### **Exposé des motifs**

L'œuvre de M. Werner Strub est foisonnante et comporte de multiples facettes. Elle se réfère certes en premier lieu à l'art de la scène et au spectacle vivant, mais elle est aussi profondément attachée à la représentation de l'humain sous toutes ses formes et trouve ses racines dans plusieurs filières artisanes et dans l'excellence des métiers d'art.

Dans l'exercice de son art, M. Werner Strub a mobilisé les compétences du bourrelier, du sellier, du plumassier et celles du sculpteur. L'ensemble des pièces réalisées par M. Werner Strub se parent d'un atout supplémentaire, puisque chaque objet porte l'empreinte de son esthétique visionnaire, de sa polyvalence professionnelle, de son éthique et de ses engagements citoyens.

L'intérêt de l'acquisition de cet ensemble pour la Ville de Genève au sein des collections du MEG réside non seulement en sa rareté et sa cohérence, mais parce qu'il constitue un témoignage exceptionnel de la vie culturelle helvétique et du spectacle vivant des derniers cinquante ans.

L'acquisition de cet ensemble ouvre des possibilités pour des projets de recherche, de réactivation et d'interaction avec de multiples publics sur le plan régional, national et international.

### **Transition écologique**

Les fonds et collections acquis par le MEG se fondent sur des principes de développement durable. Ils proviennent majoritairement de Suisse ou d'Europe, ce qui n'occasionne pas de transports de longue distance. Par ailleurs, les matériaux de reconditionnement utilisés à des fins de conservation sont certifiés FSC.

### **Estimation des coûts d'acquisition**

Prix de vente négocié du fonds Werner Strub	400 000 francs
Apport d'un mécène	- 400 000 francs
<b>Total</b>	<b>0 franc</b>

### **Délai de réalisation**

L'acquisition du fonds pourra être formalisée dès l'entrée en force de la délibération votée par le Conseil municipal.

### **Financement du crédit d'investissement et impacts financier**

Lors de sa séance du 29 octobre 2029, le Conseil administratif a accepté que la somme du mécène, d'un montant total de 400 000 francs, soit affectée temporairement au Fonds de tiers «Acquisitions et projets» du MEG en vue de son prélèvement pour financer l'acquisition de la collection de masques de M. Werner Strub.

L'impact sur les comptes d'investissement sera ainsi entièrement compensé par l'apport du mécène.

### **Référence au 20<sup>e</sup> plan financier d'investissement (PFI)**

Cet objet n'est pas inscrit au 20<sup>e</sup> PFI, il sera entièrement financé par un mécène et représente un coût net de 0 franc pour la Ville de Genève.

### **Budget de fonctionnement**

L'acquisition de la collection n'engendrera pas de charges additionnelles pour le musée.

Par ailleurs, aucuns travaux de restauration ne sont envisagés sur les pièces qui seront acquises auprès de MM. Alain Trétout et Jean-Claude Fernandez, héritiers et ayants droits de l'oeuvre de M. Werner Strub. Seuls des traitements de conservation préventive pourraient être effectués en cas de nécessité, ceux-ci seraient absorbés dans les frais courants et n'impacteraient pas le budget actuel du MEG.

### **Charges financières annuelles**

La charge financière annuelle nette sera nulle.

### **Service gestionnaire et bénéficiaire**

La gestion de ce crédit incombe au service du MEG.

Le MEG est le service gestionnaire et bénéficiaire.

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)**

**Objet: Acquisition du fonds Werner Strub**

**A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS**

	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Acquisition d'œuvre	400 000	100%
Mécénat	-400 000	100%
<b>Coût total du projet</b>	<b>0</b>	

**B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

**Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit**

**Service bénéficiaire concerné: Musée d'ethnographie de Genève (MEG)**

<b>CHARGES</b>		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		
31 - Dépenses générales	0	
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	0	
36 - Subventions accordées		
<b>Total des nouvelles charges induites</b>	<b>0</b>	

**REVENUS**

40 – Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
<b>Total des nouveaux revenus induits</b>	<b>0</b>

**Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement**      0

**C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
<b>2026</b>	400'000	400'000	0

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 400 000 francs destiné à financer l'acquisition, par le Musée d'ethnographie de Genève, d'une collection de masques de M. Werner Strub, pour un montant brut de 400 000 francs, dont à déduire un mécénat de 400 000 francs, soit un crédit net de 0 franc.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 400 000 francs.

*Art. 3.* – La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif.

*Annexe:* présentation de la collection de masques de M. Werner Strub

## Présentation de la collection de masques de M. Werner Strub

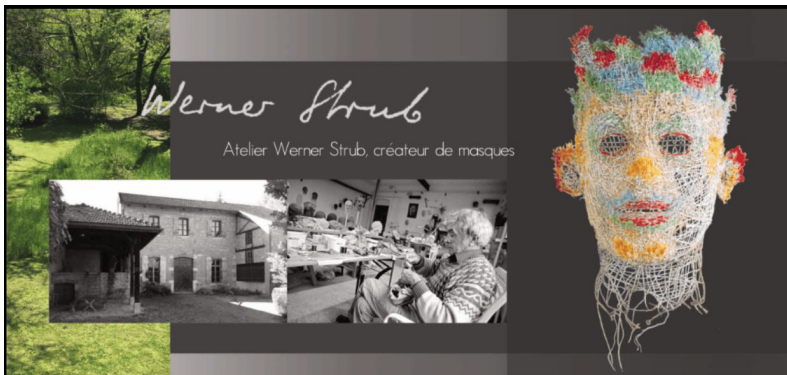
### 1 Introduction

L'œuvre de Werner Strub est foisonnante et comporte de multiples facettes. Elle se réfère certes en premier lieu à l'art de la scène et au spectacle vivant, mais elle est aussi profondément attachée à la représentation de l'humain sous toutes ses formes et trouve ses racines dans plusieurs filières artisanes et dans l'excellence des métiers d'art.

Dans l'exercice de son art, Werner Strub a mobilisé les compétences du bourrelier, du sellier, du plumassier et celui du sculpteur. L'ensemble des pièces réalisées par Werner Strub se parent d'un atout supplémentaire, puisque chaque objet porte l'empreinte de son esthétique visionnaire, de sa polyvalence professionnelle, de son éthique et de ses engagements citoyens.

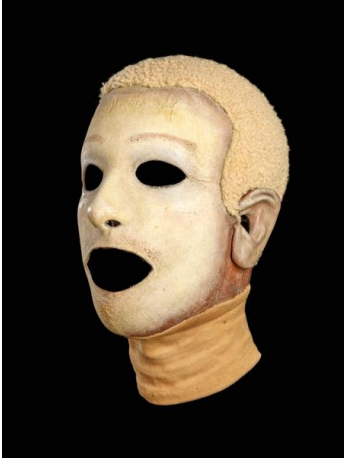
### 2 Site internet de l'association Werner Strub

<https://wernerstrub.ch/>



### 3 Exemples d'œuvres

#### Masques et théâtre



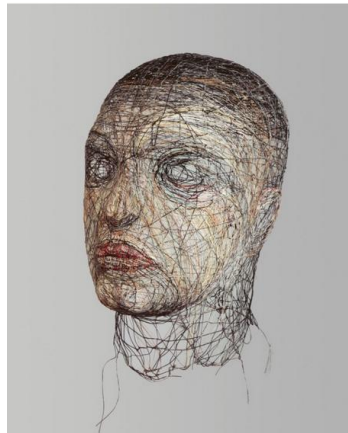
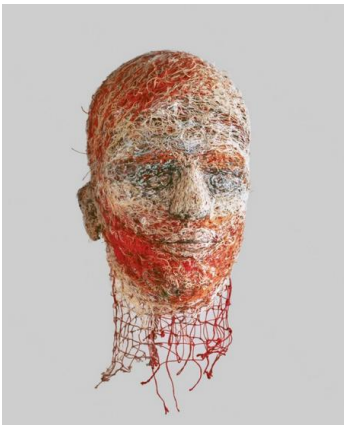
#### Masques et théâtre



**Le tissu**



**Le fil**



Costumes



Dessins

